

Feu de forêt : ses effets sur la qualité de l'eau potable

Wildfire: Its effects on drinking water quality

Les feux de forêt peuvent avoir des répercussions sur les sources d'eau potable. Par exemple : les ruisseaux, les rivières et les lacs avoisinants. Lorsque les feux de forêt touchent les arbres, la végétation et le sol environnants, la qualité de l'eau peut se détériorer.

Lors d'un incendie de forêt, il est important que vous ayez accès à de l'eau potable fiable et sûre en quantité suffisante. La fumée des feux de forêt peut nuire à votre organisme. Une consommation abondante d'eau contribue à réduire l'inflammation et vous protège des effets de la fumée des feux de forêt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les effets des feux de forêt sur votre santé, lisez [HealthLinkBC : Les incendies incontrôlés et votre santé](#)

Comment les feux de forêt peuvent-ils affecter la qualité de l'eau potable?

Les effets possibles des feux de forêt sur l'eau potable comprennent les suivants :

- une modification de l'ampleur et de la rapidité de la fonte des neiges de même que du ruissellement après les tempêtes
- des changements de la qualité de l'eau (p. ex., nitrate, ammoniac, phosphate, matières en suspension totales, turbidité, température) dus à l'accumulation de cendres, à l'érosion des sols et aux résidus de combustion
- une prolifération d'algues dans les sources d'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la prolifération de cyanobactéries (algues bleu-vert), lisez [HealthLinkBC File n° 47 Les efflorescences d'algues bleu-vert \(cyanobactéries\)](#)
- une altération du goût, de la couleur et de l'odeur de l'eau potable
- si un retardateur de flamme a été utilisé, on peut possiblement observer une augmentation des niveaux de contamination chimique du sol et de l'eau, comme l'ammonium, le phosphate, les nitrates et les nitrites. Lisez [HealthLinkBC File](#)

[n° 05a Les nitrates dans l'eau de puits et Ministère de l'Environnement et de la Stratégie contre les changements climatiques : Water quality: Fire retardants used to fight wildfires](#) [en anglais seulement]

- la contamination chimique de l'eau potable si les tuyaux, les compteurs et les têtes de puits sont brûlés ou exposés à la chaleur. Si les tuyaux sont endommagés et fuient, il y a également un risque potentiel de contamination bactérienne

Ces effets peuvent contrevenir au bon fonctionnement du système d'épuration des eaux local. Ils peuvent également contaminer l'eau après son traitement.

Comment savoir si la qualité de mon eau a été compromise?

Si vous êtes branché à un système d'adduction d'eau potable, votre fournisseur d'eau doit vérifier votre système d'alimentation en eau et la qualité de votre eau potable. En cas de problème, il devrait aborder la question avec vous.

Si votre eau potable provient de votre propre puits ou d'une source d'eau de surface privée (p. ex., un lac), vous devez vous assurer que votre système fonctionne toujours correctement. Un feu de forêt pourrait compromettre sa puissance, sa pression ou son intégrité. Ces facteurs pourraient contaminer le système ou conduire à de l'eau stagnante.

Voici certains signes indiquant que votre approvisionnement en eau a pu être compromis par des feux de forêt :

- présence de feux autour de votre source d'eau ou en amont
- changements dans l'apparence, la clarté, la couleur, l'odeur ou le goût de l'eau
- pannes d'électricité ou dommages causés aux structures par le feu (p. ex., aux bâtiments, à la valve de prise d'eau, à la tête du puits, au système de traitement, à la tuyauterie, etc.)

- présence d'éléments brûlés sur votre puits ou votre tuyauterie, ou à proximité

Il faudra peut-être purger vos conduites d'eau et analyser votre source d'eau, afin de déceler toute contamination bactérienne ou chimique avant d'être consommée. Dans certains cas, il faudra réparer ou remplacer les pièces endommagées.

Les retardeurs d'incendie ou les mousses ignifuges peuvent-ils affecter mon eau potable ?

L'utilisation de retardeurs d'incendie et de mousse ignifuge pour lutter contre les feux de forêt est fréquente en Colombie-Britannique. Lorsque des pratiques exemplaires sont mises en œuvre, ces produits présentent peu de risques pour la santé humaine et l'environnement.

La plupart des retardeurs d'incendie et des mousses ignifuges employés en Colombie-Britannique sont composés d'au moins 90 % d'eau et ne contiennent aucune substance chimique perfluoroalkylée ou polyfluoroalkylée (SPFA). Les mousses sont de couleur brun doré et sentent la fleur d'oranger. Elles peuvent prendre une apparence liquide. Les retardeurs d'incendie sont composés d'azote et contiennent de petites quantités d'additifs qui aident à éteindre les incendies. Si vous voyez un avion larguer un retardeur d'incendie sur un feu, vous remarquerez peut-être sa couleur rouge. En effet, des colorants sont ajoutés au retardeur pour permettre aux pompiers de voir où il atterrit.

La quantité de retardeurs d'incendie ou de mousses ignifuges s'infiltrant dans les sources d'eau potable est très faible et les niveaux diminuent rapidement au fil du temps. Les mousses sont généralement brûlées lorsqu'elles sont employées sur des flammes nues, ce qui rend leur pénétration dans une source d'eau potable peu probable. Aucun de ces éléments n'est préoccupant pour la santé humaine.

Afin d'assurer la salubrité de l'eau provenant de sources où on a employé des retardeurs d'incendie, il faut l'analyser afin de vérifier si elle répond aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

Les personnes et les animaux domestiques doivent éviter tout contact direct avec les retardeurs

d'incendie et les mousses ignifuges. En cas d'inhalation ou d'ingestion, il n'est probablement pas nécessaire de prodiguer immédiatement les premiers soins. Cependant, vous devriez communiquer avec un médecin ou le Drug and Poison Control Center de la Colombie-Britannique pour obtenir des conseils à www.dpic.org/ [en anglais seulement] ou appeler le 1 800 567-8911.

Si votre peau ou vos vêtements entrent en contact avec des retardeurs d'incendie ou des mousses ignifuges, lavez la zone exposée à l'eau et au savon et lavez tous les vêtements avant de les porter. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la santé et la sécurité en lien avec les retardeurs d'incendie, consultez la note [BC Centre for Disease Control Wildfires: Ignifugeants/ supprimeurs](#) [en anglais seulement].

Quels sont les effets à long terme sur la qualité de mon eau ?

Il est difficile de prédire les effets à long terme des feux de forêt sur la qualité de l'eau potable. Pour certaines collectivités, certains problèmes peuvent survenir longtemps après la fin du feu de forêt (c.-à-d. au cours des pluies diluviennes de l'automne ou de l'hiver). Les terres et les forêts brûlées situées près des sources d'eau peuvent rejeter de grandes quantités de matière dissoute ou en suspension (p. ex., des cendres) qui peuvent ruisseler dans les réserves d'eau potable situées en aval. Les problèmes suivants peuvent avoir des répercussions sur un réseau d'alimentation en eau potable bien après un feu de forêt :

- présence accrue de débris dans les réservoirs d'eau, ce qui cause des dommages et augmente les coûts d'entretien
- augmentation de la prolifération d'algues dans les réservoirs, avec des effets sur la santé de même que sur le goût et l'odeur de l'eau
- augmentation de la turbidité de l'eau (eau trouble). Cette situation peut accroître la quantité de sédiments bloqués dans les filtres d'eau ou l'utilisation de produits chimiques afin de traiter l'eau. Tous ces éléments peuvent augmenter les coûts d'exploitation
- modifications de la chimie de l'eau ou augmentation des quantités de fer et de

manganèse. Des traitements supplémentaires peuvent alors s'avérer nécessaires

- dommages aux infrastructures hydriques comme les tuyaux, les compteurs ou les têtes de puits, qui doivent être réparés ou remplacés

Que puis-je faire si mon eau potable a été compromise par un feu de forêt ?

- Ne buvez pas, ne préparez pas de nourriture et ne vous lavez pas avec l'eau du robinet jusqu'à ce que les autorités confirment que la source d'eau est sécuritaire
- Si vous êtes branché à un puits ou une citerne ayant subi des dommages, supposez que l'eau n'est pas potable
- Faites de votre mieux pour économiser l'eau, car l'approvisionnement en eau peut être limité en raison de pannes de courant ou autres pour une durée inconnue
- Si la qualité de l'eau potable vous préoccupe, consultez votre fournisseur d'eau local (p. ex., votre municipalité, votre fournisseur de services publics, le propriétaire du puits, etc.)
- Si votre eau n'est pas potable, vous devrez peut-être utiliser une autre source d'eau ou désinfecter l'eau du robinet. Consommez de l'eau bouillie ou utilisez des comprimés de désinfection jusqu'à ce que la source d'eau puisse être évaluée et que des représentants de la santé aient confirmé la potabilité de l'eau. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 49b Désinfection de l'eau potable](#)
- Il faudra parfois réparer les conduites d'eau et les purger afin d'évacuer l'eau contaminée
- Analyser l'eau des puits ou les eaux de surface touchées (p. ex. lacs, rivières, ruisseaux, etc.) afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes de qualité de l'eau énoncées dans les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le lien <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/qualite-eau/eau->

[potable/recommandations-qualite-eau-potable-canada.html](https://www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/wildfire-status)

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'analyse de votre source d'eau privée, consultez la liste des laboratoires d'analyse de l'eau potable approuvés par les représentants de la santé provinciaux à <http://lmlabs.phsa.ca/Documents/8%203%201%20PHO%20Approved%20Laboratory%20List%2020231231.pdf> [en anglais seulement]. Pour obtenir de plus amples renseignements, lisez [HealthLinkBC File n° 05b Analyse de l'eau de puits](#)

Pour obtenir de plus amples renseignements

Pour signaler un feu de forêt ou pour obtenir les derniers renseignements sur la situation actuelle des feux de forêt en Colombie-Britannique, consultez Public Safety & Emergency Services — Wildfire service à l'adresse www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/wildfire-status [en anglais seulement].

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la protection de votre communauté contre les feux de forêt, lisez le manuel de FireSmart à l'adresse <https://firesmartbc.ca/resource-types/guides-manuals/> [en anglais seulement].

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de se préparer à une alerte ou à un ordre d'évacuation potentiel, consultez PreparedBC — Guide de préparation aux feux de forêt https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/public-safety-and-emergency-services/emergency-preparedness-response-recovery/embc/preparedbc/preparedbc-guides/translations/preparedbc_wildfire_preparedness_guide_fr.pdf.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la potabilité de l'eau et la sécurité des aliments lorsque vous rentrez chez vous après un feu de forêt, consultez Recover after a wildfire www2.gov.bc.ca/gov/content/safety/emergency-management/preparedbc/know-your-hazards/wildfires/after-wildfire [en anglais seulement].

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, consultez www.HealthLinkBC.ca/health-library/healthlinkbc-files ou votre bureau de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.